



SCEA de la Montardoise: L'intégration des IAE dans la logique du système de production



Il y a quelques années, Antoine fait le constat d'un déséquilibre entre l'exercice de son métier d'agriculteur et l'environnement dans lequel il le pratique. Il décide alors de consacrer autant d'attention aux espaces entourant ses parcelles qu'à ses cultures. Il met en place un maillage de haies, bosquets, bandes enherbées,... sur son parcellaire.



Identité de la ferme

SCEA de la Montardoise :

Localisation : Montsuzain (10)

Surface : 380 ha

Ateliers : grandes cultures

Cultures : betterave sucrière, blé tendre, orge de printemps, colza, pois d'hiver, pois de printemps, sainfoin. Équipé d'un méthaniseur.



Infrastructures agroécologiques :

Nature : maillage de haies, bandes enherbées et jachères fixes

Surface ou linéaire :

Haies et bosquets : 17 éléments, 5.4 ha

Bandes enherbées intercalaires : 16 éléments, 4.1 ha/9 km

Jachères fixes : 18 éléments, 13.73 ha

Implantation :

Année : 2000 à 2005

Financements de l'implantation : région, via fédération régionale des chasseurs

Pourquoi avons-nous implanté des Infrastructures AgroEcologiques (IAE) sur ma ferme ?

A cette question du pourquoi, chacun apporte une réponse qui lui est propre, l'ensemble des réponses donnant un panorama de la diversité des sensibilités au vivant et aux enjeux économiques et sociaux actuels. Comme il n'y a pas ou peu d'aides financières en compensation des infrastructures agro-écologiques dans des territoires très ouverts comme les nôtres, la notion du sens que l'on donne à ce que l'on fait est souvent le moteur des décisions (à ce qu'il me semble).

Témoignage : 2009, Antoine FERTÉ, éditorial pour le journal NOURICIA :

« Il y a quelques années, j'ai fait le constat du déséquilibre entre l'exercice de mon métier d'agriculteur et l'environnement (non marchand) dans lequel je le pratique. En effet, j'ai eu le sentiment de scier la branche sur laquelle j'étais assis.

J'ai pris conscience que le territoire qui entoure mes parcelles faisait partie intégrante de mon assolement et j'ai décidé de lui accorder autant de soin et d'attention que n'importe quelle autre culture. En comprenant l'importance de l'interaction positive entre l'environnement proche, (réservoir de biodiversité) et les parcelles, j'ai mis en place un maillage intégral de haies, bosquets, bandes enherbées, jachères pollinique et jachères fixes. J'en ai profité pour adapter chaque parcelle aux dimensions du matériel en aménageant les débuts et fin de champs (pointes, courbes...)

En portant mon regard sur la diversité biologique de la ferme, j'ai abordé mes sols, mes pratiques culturales sous un angle nouveau, (non labour, couverts...) cherchant à respecter et dynamiser la vie qui s'y trouve, sous toutes ses formes, vers de terres, champignons, matière organique... sans perdre de vue l'optimisation de mes rendements et la diminution de mes coûts de production.

Sur le terrain...

Ces démarches m'ont permis de rencontrer d'autres agriculteurs partageant les mêmes sensibilités sur ces sujets, (club Nouriciagrosol,...) mais aussi d'autres acteurs dans la nature, apiculteur, spécialiste des oiseaux, chasseur, forestier, entomologue...ce qui à éveillé ma sensibilité à la complexité du « vivant ».

Mon défi est de produire de manière durable, une nourriture de qualité en quantité, tout en conservant un environnement sain, garant de la pérennité des générations présentes et futures. (sur ce sujet – Effondrement de Jared Diamonds chez Gallimard). Pour y répondre, je travaille à mettre en valeur un partenariat agriculture et biodiversité, dans un souci de grands équilibres : économiques, agronomiques et écologiques.

En inscrivant ma ferme dans une démarche sociétale, j'ai retrouvé une dynamique qui me manquait et redonné du sens à mon métier. »

Comment nous avons réussi à implanter des IAE sur la ferme de Montardoise ?

Tout d'abord, je précise que nos terres sont louées et regroupées. Avec l'accord des propriétaires, nous avons fait le choix de redessiner tout le territoire en y implantant des IAE de manière réfléchie en relation avec les cultures. Cela représente environ 25ha qui ne sont plus en production alimentaire mais en production 'environnementale'.

La ferme est située dans un territoire de 4000 ha sur lequel était proposé un maillage (projet Ogare Barbuise-Chambre d'Agriculture de l'Aube) par l'installation d'IAE. Ces IAE étaient financé par la région Champagne-Ardenne via la Fédération des chasseurs porteuse des dossiers. Nous avons choisi d'implanter des haies, bandes enherbées et jachères.

Par ailleurs, je me suis appuyé sur les connaissances techniques de l'ouvrage « Agriculture et Biodiversité » et sur l'embauche d'un responsable environnement en contrat CTI (CDI intermittent de 800 h/an) . L'idée de départ n'était pas de faire de l'agroforesterie mais de construire des couloirs de biodiversité en coupant les parcelles, tout en en diminuant la taille. Nous avons espacé toutes nos IAE avec des distances multiples de 6m et 36m, pour des largeurs moyennes de 200 mètres environ.

Les haies sont construites selon une alternance d'arbres et d'arbustes d'essences locales et disposées en quinconce. Nous n'avions pas de GPS, les lignes ont été tracées à la main (utilisation de décimètres, piquets,...) Au total, ce sont une quarantaine d'espèces qui les composent. Les espèces ont été sélectionnées en fonction de l'étalement des périodes de floraison pour diversifier la présence des auxiliaires dans les IAE. Toutes les plantations ont été faites sur bêche avec protections gibier par une pépinière de l'Yonne. Toutefois, la plantation et le suivi a dû être reprise par notre responsable environnement.

À l'implantation, nous avons été accompagnés par M. Boucher (Centre Régional Propriété Forestière) qui nous a apporté les connaissances de bases pour le suivi et l'entretien des haies replantées et des boisements existants sur la ferme.

Nous disposons également de petits espaces boisés dans lesquels nous avons dû repercer des chemins après le passage de la tempête de 1999, pour mettre en valeur les arbres, trouver les espèces,...

Les bandes enherbées ne vont pas de bord à bord de champ, elles s'arrêtent à 36 m du bord des parcelles. Elles sont d'une largeur de 5m et étaient composées au départ d'un mélange de fétuque, ray-grass et dactyle. Maintenant, la variété d'espèces qui les compose est plus naturelle. Des bandes enherbées ont également été disposées dans des « coins » de champ et bordures de bois : elles sont aujourd'hui considérées comme jachères.

Un rucher (10 ruches) a été acheté et implanté en 2007 afin de nous aider à caractériser notre travail, à prendre conscience de la notion de pollinisation et à modifier des pratiques agricoles afin de préserver les auxiliaires des cultures.

Aujourd'hui comment se déroule l'entretien de nos IAE ?

Le responsable environnement a eu un gros travail de taille pendant les 3 premières années. Il a taillé toutes les haies à la main et spécifiquement selon l'espèce. Au début, nous louions un lamier pour la taille des haies, que nous avons fini par acheter. La fréquence de taille est d'environ 1/an et s'effectue en hiver. Le ramassage des bois se fait au grappin, ou est broyé sur place.

Les bordures des bandes enherbées sont broyées au printemps pour éviter la dissémination de graines adventices dans le champ. Cela peut être une contrainte par l'augmentation des effets de bordure. Cela nous demande une gestion attentive, mécanique et/ou chimique des bordures des IAE.

J'organise moi-même la chasse sur ma ferme lorsqu'elle est nécessaire, (lapin, sanglier...) et nous posons des clôtures électriques pour nous protéger des lapins devant les cultures de betteraves et colza.

Au départ de l'implantation, nous avons observé une plus forte population de campagnols qui attaquaient les bordures de parcelles. Aujourd'hui, ils sont bien moins présents, nous avons atteint un équilibre avec les prédateurs, renards, buses,...

Quels bénéfices/contraintes l'implantation d'IAE nous a-t-elle apporté ?

Nous avons bénéficié d'aides pendant les 5 premières années. Actuellement, il n'existe pas de dispositif d'aide au maintien au-delà de 5 ans.

Les IAE apportent un soutien écologique territorial. Cela fait sens en termes de durabilité et de résilience face au changement climatique. Nous considérons que les IAE sont une culture supplémentaire mais non marchande de la ferme. La diminution des aides PAC entraîne un manque de reconnaissance financier des efforts entrepris et une fragilisation du système économique.

Grand-Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LOIRAINS

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.



CIVAM de l'Oasis
Complexe Agricole du Mont-Bernard
Bât. France Luzerne 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Mail: civam.oasis@orange.fr Téléphone: 09 83 46 99 36

www.civam-oasis.fr